

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION
N°2025-04-DEL-130

OBJET : ADOPTION DU
BUDGET PRIMITIF DE
LA VILLE POUR
L'ANNÉE 2025

RAPPORTEUR :
MONSIEUR LE MAIRE

CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS : 20

NOMBRE DE
VOTANTS : 33

Le lundi 14 avril 2025 à 19 h 00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : Mercredi 02 avril 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Hakan KARACIGER, Mme Françoise POIRRIER, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Jonas MAURY, M. Cyrille ARZEL, M. Yvon ROSCOVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, M. Marc FONTAINE, Mme Bérengère VOILLOT, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Mme Line WENZEL

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Catherine EVANO à M. Philippe DA-RIN, M. Christophe MARGAT à M. Gilles GAILLARD, M. Julien SAUVE à Mme Françoise POIRRIER, Mme Mélody SENAT à M. Jonas MAURY, Mme Christelle DIDIERJEAN à M. Gil GOMES, Mme Frédérique MAHER à M. Cyrille ARZEL, Mme Pamela BUQUET MAIRE à M. Florent BEQUIGNON, Mme Valérie LENORMAND à Mme Bérengère VOILLOT, M. Fernando MENDES à M. Marc FONTAINE, M. Hassan AHSSAKOU à Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Mme Sophie FONTAINE à Mme Sophie KERIGNARD, M. Pascal GILLES à Mme Line WENZEL, Mme Anne LAPORTE à Mme Valérie LEFUEL DUVAL.

EXCUSÉ(S) : Mme Catherine EVANO, M. Christophe MARGAT, M. Julien SAUVE, Mme Mélody SENAT, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, Mme Pamela BUQUET MAIRE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Anne LAPORTE.

ABSENT(S) : 0



OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2025.

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.2311-1 et suivants et l'article L1612.4,

VU la délibération n° 20220921L05 du 21/09/2022 concernant l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n° 20220921I06 DU 21/09/2022 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Ville.

VU l'avis rendu par la Commission des finances et des ressources humaines dans sa séance du 24 mars 2025,

VU la délibération de Conseil municipal du 26 février 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB), sur la base du rapport d'orientation budgétaire (ROB),

CONSIDÉRANT que lors de sa séance du 26 février 2025, le Conseil municipal a examiné, à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires (DOB), les grands axes de la politique d'investissement et les hypothèses de fonctionnement envisagées pour l'exercice 2025.

CONSIDÉRANT que le rapport présenté à également permis d'étudier les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, ainsi que l'évolution des dépenses et des effectifs de la Commune.

CONSIDÉRANT qu'il y lieu d'adopter le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2025, qui s'équilibre à **18 383 992,04 €** en section de fonctionnement et à **6 913 819,58 €** en section d'investissement,

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré à la majorité,

Pour : 16 (M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. HAKAN KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT). **Contre : 17** (M. Yvon ROSCONVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Pamela BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérengère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Mme Line WENZEL).

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : DE NE PAS ADOPTER le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2025, qui s'équilibre à **18 383 992,04 €** en section de fonctionnement et à **6 913 819,58 €** en section d'investissement, dans les conditions détaillées ci-après par chapitre :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	4 375 971,04 €
012	Charges de personnel	9 186 620,00 €
014	Atténuations de produits	1 012 380,00 €
65	Charges de gestion courante	715 484,00 €
66	Charges financières	213 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	161 450,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	180 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 614 187,00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	924 900,00 €
	TOTAL	18 383 992,04 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuation de charges	181 500,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 404 168,00 €
73	Impôts et taxes	148 014,00 €
731	Fiscalité locale	12 088 659,00 €
74	Dotations et participations	1 573 084,00 €
75	Autres produits de gestion courante	415 000,00 €
76	Produits financiers	15,00 €
77	Produits spécifiques	20 000,00 €
78	Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions	25 000,00 €
002	Résultat reporté	1 428 552,04 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	100 000,00 €
	TOTAL	18 383 992,04 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	976 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	175 733,00 €
204	Subventions d'équipement versées	423 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 269 417,00 €
27	Autres immobilisations financières	20 000,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	100 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	220 000,00 €
001	Résultat reporté	1 648 883,49 €
	Restes à réaliser	1 080 786,09 €
	TOTAL	6 913 819,58 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dot. Fonds divers et réserves	532 700,00 €
1068	Excédent de fonctionnement	929 645,72 €
13	Immobilisations incorporelles	70 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	6 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 614 187,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	816 363,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	924 900,00 €

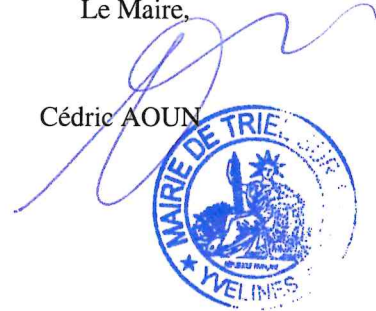
Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20250414-2025-04-DEL-130-DE
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

041	Opérations patrimoniales	220 000,00 €
	Restes à réaliser	1 800 023,86 €
	TOTAL	6 913 819,58 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture, contrôle de légalité) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>